



Carole DELGA
Ancienne ministre
Présidente

Toulouse, le 28 août 2023

**Mesdames et Messieurs
les secrétaires généraux
et porte-parole des syndicats
CFDT CGT FA-FPT SUD et UNSA
de la Région Occitanie**

AFFAIRE SUIVIE PAR : Laurence PEYRONEL

CONTACT : laurence.peyronel@laregion.fr

Tél.: +33 (0)5 61 39 60 25

OBJET : Réponse à votre lettre ouverte du 12 juillet 2023

Mesdames, Messieurs,

A la lecture des points inscrits aux ordres du jour des instances représentatives du personnel réunies depuis le début de l'année 2023, je m'étonne de lire que trois d'entre eux retiennent votre attention comme étant selon vous le signe d'un dialogue social qui ne serait pas « à la hauteur des enjeux pour les agent·e·s en cette période difficile pour beaucoup ».

Le calendrier du dialogue social illustre, au vu du nombre de réunions thématiques ou bilatérales, la multiplicité de lieux de débat et de propositions qui, sauf erreur de ma part, ont permis de dégager des points de convergences – certes non unanimement – sur des sujets qui ont fait l'objet de nombreuses évolutions tels que l'entretien professionnel annuel, le règlement formation, le règlement déconnexion, les organigrammes des services généraux, le programme d'actions de prévention...

Je sais également que vous travaillez actuellement avec les services sur des sujets tels que la lutte contre les discriminations, les lignes directrices de gestion ou l'action sociale. Vous évoquez des ordres du jour trop chargés à l'occasion des six réunions du CST et de sa formation spécialisée auxquelles vous avez participé, dénonçant le manque de temps pour traiter l'ensemble des points, ce qui amène deux réflexions de ma part : ils sont « chargés » parce que le rythme de travail est soutenu, et parce que les sujets ont fait l'objet de discussions à l'occasion de groupes de travail qui sont censés permettre, en instance, de finaliser les travaux loin des postures et des discours. Je constate que le temps passé en déclarations et résolutions empêche, pour ce qui concerne la formation spécialisée, non seulement de traiter l'ordre du jour mais surtout d'avoir un échange constructif et conclusif sur les points.

Vous l'aurez compris, je ne partage pas votre vision de la réalité du dialogue social tel qu'il a été instauré à la Région Occitanie, de surcroît depuis le début de l'année 2023 qui a vu nos signatures apposées sur un protocole relatif aux modalités du dialogue social reprenant les règles que nous nous fixions conjointement.

Aussi, dans la mesure où il me semble important d'échanger sur nos attentes respectives en termes de dialogue social, j'ai demandé au DGS de vous réunir dès la rentrée de septembre afin que les organisations syndicales et l'administration puissent partager leurs points de vue. Par ailleurs, afin que les points qui n'ont pu être abordés lors de la séance du 3 juillet dernier soient présentés et utilisés dans l'intérêt des agents, la formation spécialisée sera réunie le 29 septembre, en visio-conférence, de 14h à 17h.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de mes salutations distinguées.


Carole DELGA